**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

**Band:** 34 (1954)

Heft: 6

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# LA VIE ÉCONOMIQUE

#### FRANCE

LE FAIT Les répercussions de la crise ministérielle ont été OU MOIS pratiquement nulles en ce qui concerne la tenue du marché de l'or et des changes. Ce fait mérite d'être mis en évidence, car il constitue la meilleure confirmation des progrès réalisés par la France sur le chemin qui conduit vers le retour à une monnaie saine.

Par contre, la chute du cabinet Laniel avait provoqué, à la Bourse, une baisse générale des valeurs. Toutefois le marché n'a pas tardé à se reprendre, la reprise ayant été favorisée par le fait que M. Edgar Faure, dont la politique financière et économique s'était révélée efficace, conservait, dans le cabinet formé par M. Mendès-France, son poste aux Finances. La Bourse a cru pouvoir y discerner une promesse, sinon une certitude de continuité.

PRODUCTION

L'indice de la production industrielle (base 100 en INDUSTRIELLE 1938) a atteint, en avril, le chiffre record de 156, contre 152 au mois de mars dernier et 145 au mois d'avril 1953. La production a marqué donc un progrès de 7 % sur l'indice correspondant de l'année passée.

Les renseignements dont on dispose concernant l'activité industrielle du mois de mai font état de progrès nouveaux. En particulier, la production sidérurgique a repris, après une longue période de stagnation, sa marche en avant. Compte tenu du nombre des jours ouvrables, la production journalière franco-sarroise d'acier brut a passé de 41.185 t. en mars et 41.400 tonnes en avril à 44.125 tonnes en mai. L'augmentation est de plus de 7% sur la moyenne des deux mois précédents.

SALAIRES

L'indice général des salaires horaires, établi par le Ministère du travail, s'est élevé à 516 au ler avril 1954 (base 100 en 1946), contre 493 au ler octobre 1953. On note donc un relèvement de 4,7% de l'ensemble des salaires au cours des six derniers mois; il n'avait été que de 1,4% au cours des six mois précédents. L'augmentation est d'autant plus forte que les salaires sont plus bas. Elle est due en premier lieu au fait que le taux minimum des salaires horaires payés dans la région parisienne a été élevé, en février dernier, de 100 à 115 francs.

FINANCES

Le déficit budgétaire. - Les dégrèvements d'impôts PUBLIQUES survenus ainsi que les charges financières nouvelles assumées par l'État, depuis le vote du budget, risquent d'augmenter l'impasse, ou plus exactement : le déficit budgétaire. Les pessimistes estiment que l'impasse, portée pour 710 milliards environ lors du vote du budget, se gonflerait jusqu'à 850 ou peut-être même 900 milliards. Cependant, les optimistes font remarquer que ces calculs purement comptables négligeraient les réalités telles que l'ajournement de certaines dépenses, l'accroissement des possibilités de financer les investissements par l'emprunt et l'amélioration des rendements fiscaux.

> Quoi qu'il en soit, l'aisance actuelle du Trésor est un fait indéniable. C'est ainsi que l'État n'a éprouvé aucune difficulté à rembourser à la Banque de France les 20 milliards de la troisième échéance trimestrielle des avances spéciales.

Le plafond de ces avances, fixé par la convention du 1 l juillet 1953 à 240 milliards, a été ainsi ramené à 180 milliards.

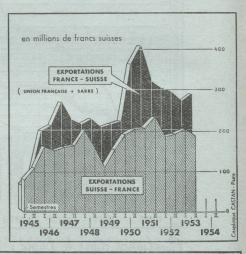
Nouvelles dispositions. - De nouvelles mesures, dont AIDE A la mise au point se poursuivait depuis quelque temps, vien- L'EXPORTATION nent de faire l'objet d'un arrêté. Elles étendent à de nouveaux produits le bénéfice du remboursement des charges fiscales et sociales et prévoient la possibilité de liquider lesdites charges dans tous les cas à la fin de chaque mois.

Le renouvellement de l'Union européenne de paie- U. E. P. ments (U. E. P.) pour une période de douze mois à partir du ler juillet, peut être considéré comme acquis. Cependant, l'attention de l'O. E. C. E. se tourne de plus en plus vers un avenir plus lointain. Les suppléants du groupe ministériel, chargé de préparer la transition entre le système actuel de paiements européens et la convertibilité, se sont réunis à Paris. Le groupe ministériel lui-même se réunira à Londres, vers le 15 juillet, sous la présidence du Chancelier de l'Échiquier, M. Butler.

**EMPRUNTS** 

L'emprunt des Charbonnages de France, qui vient d'être clos, a réuni, d'après les résultats déjà centralisés, 21 milliards de souscriptions en argent frais. L'emprunt de l'année dernière avait récolté 20,400 millions. La S. N. C. F. s'est adressée, à son tour, au marché des émissions en lançant un nouvel emprunt 6% à quinze ans, indexé sur la base du tarif voyageurs 3e classe.

## GRAPHIQUES DU COM



	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	II juin	2.740	14 mai	2.720	12 juin	3.850
Cours fr. s. marché parallèle. Ind. valeurs métropolitaines		84,50	14 mai	85,50	12 juin	95,75
(1949 = 100)	11 juin	221	14 mai	227	12 juin	168
Ind. prod. ind. (1938 = 100).	avril	156	mars	152	avril	145
Chômeurs (total en 1.000) Ind. sal. hor. ouv. mét. rég.		74	ler fév.	72	er mars	75,5
paris. (1949 = 100)	avril	183	mars	182	avril	174
Ind. prix de gros (1949 = 100). Ind. prix consomm. familiale		139	avril	136,8	mai	139,3
(1949 = 100)	mai	144,2	avril	142,4	mai	145,5
Transports commerc. (mio. t.).	mars	14,3	févr.	13,3	mars	14,4
Voyageurs (millions)	mars	42,9	févr.	37,2	mars	46,2
Ind. vol. import. (1938 = 100).		142	avril	145	mai	115
Ind. vol. export. $(1938 = 100)$ .	mai	203	avril	206	mai	179

Notre rubrique « FRANCE » était rédigée jusqu'au mois dernier par M. Philippe Aymard, docteur en droit et moître de conférences à l'Institut d'études p à Paris de la « Nouvelle Gazette de Zurich» a bien voulu accepter de préparer désormais chaque mois cette page, tandis que M. Émile Duperrex, vice-direct leur précieur

# EN QUELQUES LIGNES



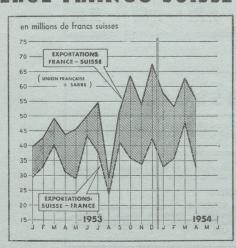
#### SUISSE

LE FAIT La Suisse et l'U. E. P. - Le Conseil fédéral a publié DU MOIS un message à l'assemblée fédérale concernant le renouvellement de la participation de la Suisse à l'U. E. P. Ce message relève entre autres que de 1950 à 1953, l'augmentation des exportations suisses à destination des zones monétaires affiliées à l'Union a été de 49%. Les secteurs les plus favorisés ont été les denrées alimentaires et le bétail, les chaussures et tous autres ouvrages en cuir ainsi que l'horlogerie. L'affiliation de la Suisse à l'U. E. P. a aussi fortement favorisé le tourisme puisque l'augmentation de 1950 à 1953 des nuitées d'hôtes provenant des pays de l'O. E. C. E. a été de 62% alors que celle concernant les autres pays n'a été que de 17%. Le quota de la Suisse étant utilisé à fin avril 1954 à raison de 78,5% (y compris la rallonge) il n'y a pas lieu pour la Suisse d'accroître ses risques financiers.

Pour le mois de mai, le solde de la Suisse à l'U. E. P. s'est élevé à 20 millions de francs à l'actif.

Augmentation des loyers. - Par un arrêté du ler juin le Conseil fédéral a accordé une autorisation générale de relever les loyers de 5% sur le montant du loyer licite au 3 l dé-

### MERCE FRANCO-SUISSE



cembre 1953. Cette augmentation pourra être appliquée au plus tôt le ler octobre 1954. Les loyers ne pourront être augmentés que si la chose louée se trouve en bon état ou si le bailleur la remet en état au préalable. L'autorisation n'est pas applicable aux logements construits depuis 1942, à l'aide de subventions des pouvoirs publics, ni aux nouvelles constructions postérieures à 1946, ni aux chambres meu-

COURS ET INDICES SUISSES										
	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente					
Cours pièce or 20 fr. s	15 juin mai ler trim. 53 avril mai mai ler trim. 54 avril avril avril mai	31,75 1,17 356,7 125 2.504 214,3 170,1 115,6 1,6 17,8 181 184	15 mai 15 mai avril 3º trim. 53 mars avril avril 3º trim. 53 mars mars avril avril avril	32 1,17 355,3 128 3.499 214,5 169,6 114,9 1,7 18,2 170 187	15 juin 15 juin mai 1er trim. 53 avril mai 1er trim. 53 avril avril mai mai	38 1,03 316,3 120 2.512 214,0 169,5 155,0 1,5 17,6 150 173				

Session des Chambres fédérales. - Les Chambres TRAVAUX fédérales ont commencé leur session le 8 juin et se sont PARLEoccupées de nombreux sujets à l'ordre du jour parmi les- MENTAIRES 3 quels nous citerons dans le domaine économique et financier : les comptes d'État et des C. F. F. pour 1953, les crédits supplémentaires pour 1954, le renouvellement de la participation de la Suisse à l'U. E. P., le budget de la Régie des alcools, le régime financier pour 1955/58, les accords de double imposition avec la France et l'Autriche, l'accord avec la France concernant l'électrification des chemins de fer, etc.

Suppression de l'Icha sur l'or. - Par une ordonnance COMMERCE du 8 mai, le Département fédéral des finances et des douanes DE L'OR a supprimé la perception de l'impôt sur le chiffre d'affaires sur les transactions en or monnayé et en lingots d'un titre supérieur à 899/000. Cette mesure était réclamée depuis longtemps par les milieux bancaires. L'or industriel reste soumis à l'Icha.

Marché des capitaux. - Pour la première fois depuis FINANGES fort longtemps, un emprunt obligataire lancé sur le marché suisse n'a pas été complètement souscrit. En effet, un'emprunt de 40 millions sur lequel 16,75 millions étaient offerts au public, au taux de 2 1/4 % et au prix d'émission de 101,85% (y compris le timbre fédéral) n'a été couvert qu'à raison de 44%.

Viennent d'être également lancés sur le marché suisse un emprunt de 40 millions des Forces motrices de Zervreila (Grisons) à 2 1/4 % au prix de 101 % et un emprunt de 25 millions de la West Rand Investment Trust Ltd. Johannesburg à 4 1/2 % au prix d'émission de 100 % net.

Limitation du budget militaire. - Un journaliste connu INITIATIVES par ses émissions radiophoniques a lancé à Lausanne une POPULAIRES initiative constitutionnelle pour la limitation du budget militaire.

En un texte d'ailleurs très imprécis, il propose que le budget ordinaire de la Confédération au chapitre des dépenses militaires soit l'objet pour l'année 1955 ou, au plus tard 1956, d'une réduction massive de l'ordre de 50%. Cette initiative n'est pas officiellement appuyée par des partis politiques.

Protection des sites. - Une initiative populaire pour la protection des sites depuis la chute du Rhin jusqu'à Rheinau munie de 59.988 signatures valables avait été déposée à la Chancellerie fédérale en février 1954 dans le but de s'opposer à la construction de l'usine électrique de Rheinau dont la concession a d'ailleurs déjà été accordée par le Conseil

Dans un message du 4 mai le Conseil fédéral conclut à la recevabilité de l'initiative, mais il préconse son rejet sans opposer de contre-projet.

Certificat de capacité dans les métiers de cor- VOTATION donniers, coiffeurs, selliers et charrons. L'aide aux FÉDÉRALE Suisses de l'étranger. - Le 20 juin, le peuple suisse a rejeté par 379.770 non, contre 187.523 oui, l'arrêté fédéral instituant le régime du certificat de capacité dans les métiers de cordonniers, coiffeurs, selliers et charrons. Il a également rejeté par 308.806 non contre 242.845 cui le projet d'aide aux Suisses de l'étranger.

plitiques de l'Université de Paris. Trop absorbé par ses occupations professionnelles, M. Aymard a dû renoncer à sa contribution. M. S. Wolff, correspondant que la Banque populaire suisse à Genève, continuera à nous envoyer les nouvelles de Suisse. Nous remercions très sincèrement ces trois personnalités de collaboration.